

**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille dix-sept, le dix juillet à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

Etaient présents : Mmes et MM. Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrice LAURENT, Michel LABOURDETTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Christian LÉCHIT, Philippe GARCIA, Yves SALANAVE-PÉHÉ, Nadia GRAMMONTIN, Didier REY, Alain BOUCHECAREILH, Michel CAMDESSUS, Francis LAYUS, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard DUCOS, Henri POUSTIS, Michel LAURIO, André CASSOU, Maïthé MIRASSOU, Michel BARBÉ.

Etaient absents ou excusés : Mme Aline LANGLÈS, MM. Louis COSTEDOAT, Jean-Luc MARTIN.

OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT – FOURNITURE ET LIVRAISON DE VEHICULES ET MATERIELS POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ : FOURNITURE D'UN VEHICULE UTILITAIRE NEUF TYPE FOURGONNETTE 2 PLACES POUR LE SERVICE TOURISME - COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU 22 JUIN 2017 – AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LE MARCHE

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 25-I.1^o et 67 à 68 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 a été lancée le 25 avril 2017 pour une remise des offres le 31 mai 2017.

Il a été remis 2 plis dans les délais sur l'ensemble des lots.

Au vu de l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres réunie le 22 juin 2017 à 10h a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise **Automobiles Orthéziennes** (64300 Orthez) dont l'offre est économiquement la plus avantageuse pour un montant de **11 943,89 € HT**.

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer le marché avec l'attributaire désigné par les membres de la commission d'appel d'offres,
- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Pour extrait certifié conforme,
le Président de la communauté de communes,



Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 12/07/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 12/07/2017